

Announcement

Championnats de France ELITE Font Romeu

Saison 2011/2012
Les 17 & 18 décembre 2011

1. Lieu et Dates

Les Championnats de France ELITE de Patinage de Vitesse Short-track JUNIORS et SENIORS organisés par la commission Sportive nationale de patinage de vitesse sous l'égide de la Fédération Française des Sports de Glace et la DTN se dérouleront à la patinoire de Font Romeu.

Ils auront lieu le samedi 17 à partir de 14 heures (échauffement) pour se terminer vers 17 heures le dimanche 18 décembre 2011

2. Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de **60x30** sur laquelle seront tracées **5 pistes** de 111,12m conformément à la règle 280 du règlement I.S.U.

3. Temps et/ou critères de sélection

Peuvent participer aux **Championnats de France Elite**, les patineurs de plus de 14 ans au 1er juillet 2011 (correspond aux catégories Sénior, Junior A, Junior B et Junior C 2e année). qui ont réalisé les temps de sélection. Ces temps de sélection doivent avoir été réalisés depuis le **1er juillet 2010**.

Les temps de sélection sont les suivants (**Temps réalisés sur 500 m**) :

- **Catégories Dames** **51''**
- **Hommes** **46''**

Les équipes de relais doivent être constituées de 4 patineurs (ou 5 si remplaçant) d'un même club. Les équipes de relais regroupant hommes et dames sont interdites. Le cas échéant des relais hors concours ou démonstration seront organisés.

4. Inscriptions

Pour participer à la compétition, le patineur doit être licencié compétition pour la saison en cours.

Le montant des frais d'inscriptions est de **15 € par patineur**. **Chèque à l'ordre de la FFSG à remettre au plus tard au tirage au sort.**

Les inscriptions devront parvenir au plus tard le **mardi 13 décembre 2011**

Sur le site CSNP à l'adresse <http://inscriptions.csnpv.fr> lien direct sur le site

Et pour vérification du bon fonctionnement par mail à

- Michel LOSCOS mloscos.vitesse@gmail.com
- François Méline francois.meline@numericable.fr.

5. Le tirage au sort

Le tirage au sort officiel de la compétition se tiendra le **samedi 17 décembre 2011 à 12h00** à la Patinoire, sous la responsabilité du Juge arbitre de la compétition et du Compétiteur Steward.

Le Timing de la compétition sera présenté et remis aux coaches lors du tirage au sort.

6. Equipement des patineurs

Le patineur portera de préférence la combinaison de son club, sinon, il portera une combinaison neutre. Il devra également être équipé d'un casque réglementaire, des gants, des protèges tibias, des genouillères et d'un protège cou. (Règle 295 de l'ISU)

7. Distances

Les distances courues sont les suivantes:

- Courses individuelles 1500 m-500 m-1000 m + 3000 m sur sélection (8 max sauf ex-æquo)
- Relais Hommes 5000 m
Dames 3000 m

8. Classements

Classement Individuel

Pour être classé, le patineur doit être présent au départ de la première course. Toutes les distances se courent à partir des huitièmes de finale si nécessaire et par élimination jusqu'à la finale.

La quatrième distance est courue seulement par les patineurs ayant marqué des points dans les finales A.

Seront organisées pour chaque distance des finales A et B, donnant lieu à des points de finale.

Le classement par distance sera effectué selon le résultat de la finale A suivi de la finale B, puis des éliminatoires.

Les Pénalités, cartons jaunes, cartons rouges seront appliqués conformément aux règles ISU.

Les classements par distance et général seront établis conformément au règlement national.

Classement relais :

Sera effectué s'il y a plus de 3 relais de club participants

Classement par club :

Les points acquis dans les finales A seront pris en compte dans le classement par club établi en fin de saison.

9. Délivrance des titres de « Champion de France » Elite Sénior et junior et Récompenses

Les titres de Champions de France seront décernés conformément aux règlements en vigueur. Aucun titre n'est décerné dans une catégorie ne réunissant pas au moins trois patineurs (ou 3 relais) inscrits, dont deux au moins sont présents au départ.

A l'issue de chaque distance (hors super-finale), les trois premiers de chaque catégorie, hommes et dames, seront récompensés.

Un classement des concurrents juniors sera effectué à l'intérieur du classement général, sous réserve de 3 patineurs inscrits, permettant d'attribuer un titre de Champion de France junior Elite hommes ou dames.

10. Responsabilité

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des incidents et des vols survenus au cours de la compétition.

Le Président de la Commission Sportive Nationale
de Patinage de Vitesse

Michel LOSCOS